



**UNION EUROPEENNE**

**DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE  
EN TUNISIE**

Séminaire de clôture du projet de jumelage de  
renforcement institutionnel des Organismes de  
Développement Régional - Tunis, le 2 Octobre 2009

**Intervention de Régis Meritan, Premier secrétaire**

**Au nom de Monsieur Adrianus Koetsenruijter, Ambassadeur, Chef de la  
Délégation de la Commission Européenne en Tunisie**

*Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Générale, Messieurs les  
représentants des Institutions Jumelles, Mesdames et Messieurs...*

c'est un grand plaisir pour moi d'intervenir en tant que Représentant de la  
Commission Européenne dans le séminaire de clôture de cette opération de  
jumelage visant au « Renforcement des capacités institutionnelles des  
Organismes de Développement Régionaux en matière de promotion de  
l'investissement privé ».

Cette opération associe des administrations tunisiennes, italiennes et françaises.  
En s'appuyant sur l'expérience de nos Etats Membres, elle renforce les capacités  
des administrations tunisiennes sœurs et crée des synergies qui approfondissent  
le partenariat entre les deux rives de la Méditerranée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en  
œuvre de l'Accord d'Association (P3A) entre la Tunisie et l'Union Européenne.

Ce programme est un programme phare de la coopération communautaire avec la Tunisie. Il a pour objectif de soutenir les efforts de l'administration et des institutions publiques tunisiennes dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage qui constituent le cadre de référence des relations entre la Tunisie et l'Union européenne.

Le programme P3A contribue à faciliter l'adaptation des institutions et administrations publiques aux nouvelles conditions d'ouverture et d'intensification des échanges dans l'espace euro-méditerranéen.

De par la flexibilité de son montage et la qualité de l'expertise disponible ce programme est l'outil le plus approprié pour favoriser la convergence des cadres institutionnels et réglementaires des deux parties.

Dans ce contexte, le projet de jumelage que nous clôturons aujourd'hui s'inscrit dans un aspect essentiel du partenariat euro-méditerranéen : l'amélioration de la compétitivité globale de l'économie tunisienne. Il a contribué plus particulièrement à accroître la contribution du secteur privé à l'effort de développement régional et ainsi, nous l'espérons, à réduire les disparités entre les régions.

Des résultats concrets ont été atteints en matière :

- d'amélioration des modes de gestion et des compétences des organismes de développement régional, pour les rendre plus réactifs et efficaces;

- de promotion du partenariat avec les autres institutions d'appui au secteur privé (Foreign Investment Promotion Agency, Agence de Promotion de l'Industrie...);
- de mise en réseau des ODR entre eux et avec d'autres partenaires européens;
- d'amélioration de la communication, du traitement et de la diffusion de l'information régionale.

Ce jumelage ambitieux a connu un fort degré d'implication des trois partenaires, tunisiens, italiens et français. Cela s'est avéré décisif pour surmonter les difficultés initiales et pour arriver, à la fin du projet, à un taux de réalisation proche de 100% des ressources alloués.

Cependant, nous ne pouvons pas nous arrêter là; ces résultats ne sont que la première phase d'un processus d'appui, non seulement aux Organismes de Développement Régional mais aussi à l'ensemble des institutions régionales, qui devrait être poursuivi et consolidé dans le cadre des instruments de coopération entre l'Union Européenne et la Tunisie.

La Commission Européenne est prête à appuyer tous les efforts qui seront faits dans cette direction par les autorités tunisiennes.

*Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Générale, Messieurs les représentants des Institutions Jumelles, Mesdames et Messieurs...*

permettez moi de conclure en souhaitant que la Tunisie tire le plus grand profit des opportunités offertes par l'Union européenne pour la réalisation des réformes institutionnelles, économiques et sociales nécessaires pour l'atteinte des objectifs ambitieux de croissance économique et de développement durable qu'elle s'est fixée. Ensemble nous y travaillons quotidiennement. Je vous remercie.